|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mission Permanente du Royaume du MarocGenève | *armoirie* |  |

**38ème Session de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration du Royaume du Maroc**

**Examen de la République du Niger**

**Genève, le 03 mai 2021**

**Madame la Présidente,**

Je voudrais, tout d’abord, saluer à la délégation du Niger et la féliciter pour la présentation de son rapport au titre de l’EPU.

Mon pays s’est réjoui des 167 recommandations adoptées à l’issue de son second cycle de l’examen périodique, et du taux de 80% de mise en œuvre réussie desdites recommandations acceptées.

Mon pays loue également les efforts consentis par le Niger pour honorer ses engagements internationaux, comme en atteste le processus de ratification de différents instruments régionaux et internationaux, à l’instar de la Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide et l’imprescriptibilité des crimes de guerre, et des crimes contre l’humanité.

Le Maroc se félicite également des réformes opérées par les autorités nigériennes dans différents domaines : au sein des systèmes judiciaires et pénitentiaires, du droit à la santé, à l’alimentation, à la sécurité, et des avancées accomplies en termes d’éducation et de sensibilisation du public aux droits de l’homme.

Aussi, tout en reconnaissant les progrès notoires réalisés, et ce, malgré les défis multiples auxquels le Niger demeure confronté, le Maroc émet les recommandations suivantes ;

1. **Poursuivre les efforts menés pour l’autonomisation et l’employabilité des femmes ;**
2. **Poursuivre les efforts menés en matière de ratification des instruments internationaux, et de coopération avec les mécanismes relatifs aux droits de l’homme.**

Enfin, ma délégation réaffirme sa confiance dans la pleine réussite du Niger pour relever les défis en matière de droits de l’Homme et dans la consolidation de ses acquis.

**Je vous remercie Madame la Présidente.**